



# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

[cgt.021@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@cp.finances.gouv.fr)

Octobre 2002

Numéro 52

### Dans ce numéro

- 1 Restructuration en agglomération dijonnaise.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Attaques contre les services du Trésor Public.
- 4 Bulletin d'adhésion.
- 5 Aides aux sinistrés des inondations dans le Sud-Est

### Restructuration des Trésoreries de Dijon

Le 10 septembre 2002, des représentants de la CGT sont allés à la rencontre des personnels des 4 trésoreries de DIJON directement touchées par la restructuration annoncée en CTPL (comité technique paritaire local) du 1er juillet 2002. Lors de ce CTPL, le TPG avait annoncé, au nom des principes de spécialisation et de centralisation des Trésoreries dont on sait qu'ils sont rarement synonymes d'efficacité et d'amélioration du service à l'utilisateur, la **suppression pour le 1<sup>er</sup> janvier 2003 des Trésoreries de Dijon Est et Ouest** remplacées par une nouvelle trésorerie spécialisée en secteur local, les trésoreries de Dijon Nord et Sud récupérant les activités Impôts des Trésoreries de Dijon Est et Ouest. Nous pensons, comme certaines personnes de ces trésoreries, que la spécialisation va se traduire par une **dégradation du service public** (l'exemple des services de la redevance de l'audiovisuel est significatif des effets néfastes d'une spécialisation à outrance) et par **un travail de moins en moins intéressant et peu valorisant pour les personnels**.

Les personnels des trésoreries de Dijon Est et Ouest nous ont fait part de leurs inquiétudes face à l'incertitude pesant sur l'avenir des deux trésoreries en redoutant notamment que la Direction ne rogne sur les matériels et effectifs lors de la fusion des deux postes. Les personnes ne s'opposant pas à la spécialisation, sont en fin de compte les plus découragées : elles pensent qu'en restructurant cela ne sera pas pire qu'actuellement. En fait, **la Direction en laissant se dégrader totalement la situation de la Trésorerie de Dijon-Est** (suppression du poste d'adjoint, déficit d'emploi en permanence, etc.) **pousse certains au découragement et à l'abattement** et leur propose comme solution miracle la spécialisation. En vérité, la réforme n'est qu'un moyen pour réduire les coûts (moins d'emplois publics) et notre hiérarchie se moque des conditions de travail et se soucie peu de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Dans les Trésoreries de Dijon Nord et Sud, la restructuration ne semble pas vécue de la même façon. Les personnels sont plus préoccupés par l'aspect logement de nouveaux agents sans véritablement s'inquiéter de savoir si la restructuration ne va pas conduire à une charge supplémentaire sans compensation en effectifs. Les récentes décisions ministérielles (suppression de 454 emplois en 2003) nous font penser que les personnels de Dijon Sud et Nord devront absorber les tâches supplémentaires sans de nouveaux

(suite au verso)

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

*Agents de recouvrement et Agents de recouvrement principaux :* LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion) et NADAN Roselyne (T. Montbard).

*Contrôleurs :* MONIN Pierre-Yves (TG-DI) et TAUUVY Christiane (T. OPD-HLM).

*Inspecteurs :* aucun élu.

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31),

CLERE Jean-Claude (TF DI 03-80-59-26-09) et BOURDIN Arnaud (TG-CMIB 03-80-59-26-14).

#### Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS) et Comité Action Sociale et Sanitaire (CDASS) :

BOURDIN Arnaud (TG-C.M.I.B. 03-80-59-26-14) au C.H.S.

SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) au CDASS.

agents.

Comme nous l'avons souligné dans notre compte-rendu du CTPL du 1<sup>er</sup> juillet, la Direction locale s'est lancée dans cette restructuration sans aucune concertation avec les personnels et leurs représentants mis devant le fait accompli. Le **silence actuel** sur la mise en place de cette réforme annoncée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2003 montre bien les **difficultés de notre Direction départementale à dialoguer en toute transparence avec les personnels et leurs représentants**.

La CGT va demander une audience au TPG afin que davantage de transparence et d'information soient fournis aux agents.

## Attaques contre les services du Trésor Public

Le 7 octobre, lors du Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM), le Ministre des Finances a annoncé un certain nombre de mesures touchant directement les services du Trésor. Les orientations du Ministre ont été réaffirmées en Comité Technique Paritaire Central (CTPC) par M. Bassères qui a appliqué son principe de base « je décide et on discute après ».

Ce sont donc **454 emplois qui seront supprimés en 2003** au Trésor Public. Dans le même temps les crédits de fonctionnement de 2002 sont gelés et le budget 2003 se traduira par une baisse des crédits compte tenu de l'inflation.

Même si le Gouvernement renonce pour le moment à mettre en place le prélèvement à la source (sans doute trop coûteux pour les entreprises aux yeux du Ministre) la volonté de mettre en place l'administration fiscale unique est totalement confirmée avec le **transfert en 2004 de la gestion de tout le recouvrement de l'impôt société et de la taxe sur les salaires à la DGI** et **l'augmentation du nombre des entreprises relevant de la DGE**, avec le **transfert à la DGCP des fonctions d'information et de conseil aux collectivités territoriales** jusqu'ici assurées par les centres départementaux d'assiette de la DGI.

De même, la **volonté d'accélérer la spécialisation des postes comptables** (le Ministre parle pudiquement de faire un « regroupement de fonctions sur des sites de taille suffisante »), la **suppression de la moitié des 55 Recettes de Finances** et la **poursuite du développement des centres d'encaissements** confirment la politique des précédents gouvernements visant à remettre en cause la proximité du réseau du Trésor Public.

Une telle politique, dans le contexte d'une ARTT sans compensation en emplois, conduit inéluctablement à la **dégradation du service public**, à **l'abandon de missions**, à une **accélération et un renforcement des restructurations du réseau de proximité**, sur fond de spécialisation et de centralisation des unités de travail.

Si la CGT est partante pour un débat avec les personnels, les élus et les citoyens sur les évolutions nécessaires pour plus d'efficacité sociale, il ne saurait en aucune façon cautionner **la méthode du fait accompli !**

Au-delà des arguments techniques avancés pour justifier ou non la décision du transfert de l'Impôt Société et de la Taxe sur les Salaires à la DGI, la CGT est très inquiète pour l'avenir de la totalité de la mission Recouvrement et des services de proximité.

Les annonces du ministre concernant la mensualisation et les engagements de qualité envers les contribuables sont pour l'instant vides de contenu. Par contre est confirmé la **politique effrénée de recherche de gains de productivité par l'industrialisation et la centralisation du recouvrement**.

⇒ **La CGT se bat pour une autre logique de modernisation qui s'appuie réellement sur un réseau de proximité.**

⇒ **Seule la mobilisation des agents dans l'unité peut permettre de se faire entendre et de peser sur les choix actuels qui remettent en cause les conditions de travail et la qualité du service rendu à l'usager.**

## AIDE AUX VICTIMES DES INONDATIONS DANS LE SUD-EST

Comme cela avait déjà été fait lors des inondations de la Somme et de l'explosion de l'usine de Toulouse, le bureau de la CGT TRESOR de Côte d'Or a décidé de verser une **aide financière de 150 euros** pour aider les sinistrés du Sud-Est de la France victimes de violentes inondations.

### BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM : .....

AFFECTATION : .....

GRADE : ..... ECHELON : .....